



La restauration de la Galerie des Glaces par Vinci a coûté 12 millions d'euros.

# La MANNE du mécénat

Adoptée en 2003 à l'initiative du ministre de la Culture de l'époque, Jean-Jacques Aillagon, la loi sur le mécénat culturel a permis de rattraper notre retard en matière de générosité grâce à des mesures fiscales incitatives, tant pour les entreprises que pour les particuliers. Une manne dont profitent les métiers d'art.

TEXTE D'OLIVIER CHARTIER, PHOTOGRAPHIES DE GILLES LEIMDORFER.

« Le mécénat n'est pas réservé à une élite financière. On peut être mécène de Versailles à partir de 150 euros... Ce qui coûte 51 euros après déduction fiscale ! »

Aujourd'hui, les entreprises françaises consacrent deux milliards et demi d'euros au mécénat, contre un milliard en 2005. Près du quart des entreprises de plus de vingt salariés pratique cette générosité institutionnelle, ce qui représente environ 30 000 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire ! Le secteur culturel se taille la part du lion, recueillant 39 % du budget total du mécénat, soit 975 millions d'euros, devant la solidarité qui représente 800 millions.

À la générosité des entreprises viennent s'ajouter les sommes versées par des particuliers, en augmentation grâce aux dispositifs fiscaux de la loi « Aillagon », qui permettent une réduction d'impôt de 66 % de la somme versée. À elle seule, la Fondation de France a distribué 85 millions d'euros de dons en 2009.

#### NOUS TOUTS

Cette manne financière bénéficie aux métiers d'art, via des bourses, prix, subventions ou opérations financées par des mécènes. Le château de Versailles est l'illustration parfaite de ces retombées. Le mécénat lui a rapporté près de 16 millions d'euros en 2008, 8,6 millions en 2009, malgré la crise internationale, et les premiers mois de 2010 sont prometteurs : 7,5 millions d'euros de conventions ont été signés fin avril. Ces ressources sont destinées à l'acquisition d'œuvres (notamment le mobilier du château, dispersé après le départ de la famille royale le 6 octobre 1789) et à des opérations de restauration. Parmi les plus visibles : celle de la Galerie des Glaces, réalisée par la société Vinci entre 2004 et 2007, pour un montant de 12 millions d'euros – plus grand montant de mécénat culturel jamais réalisé à l'époque – ou encore

la restitution en 2008 de la grille royale construite en 1680 par Jules Hardouin-Mansart et détruite à la Révolution. Grâce à un partenariat de près de cinq millions d'euros du groupe Monnoyeur, des artisans ont reconstruit à l'identique cet ouvrage qui sépare la cour d'honneur de la cour royale. Un travail qui a représenté 11 000 heures pour les tailleurs de pierre, 20 000 heures pour la ferronnerie et 3 600 heures pour la dorure. « C'est l'occasion pour une entreprise de citoyenne l'histoire, de s'en servir comme instrument de compréhension du présent et comme moteur d'une réflexion sur l'avenir », souligne Baudouin Monnoyeur, président de cette entreprise spécialisée dans les engins de travaux publics, qui voulait fêter avec cette opération le centenaire de sa société. Mais ce chantier fut aussi, de manière plus pragmatique, la possibilité pour l'entreprise de défiscaliser 60 % du montant du mécénat et d'obtenir divers contreparties (billets d'entrée, organisation d'événements de relations publiques, communication autour du projet...), jusqu'à 25 % de son investissement. Coût

net pour un million d'euros investis, une fois déduits avantages fiscaux et contreparties : 150 000 euros.

Malgré l'envergure de ces opérations et certaines idées reçues, le mécénat n'est pas réservé à une élite financière. « On peut être mécène de Versailles à partir de 150 euros... Ce qui coûte 51 euros après déduction fiscale ! », note Anémone Wallet, directrice déléguée de la Société des Amis de Versailles. Pour ce prix-là, un simple particulier peut « adopter » un banc ou une statue du parc, c'est-à-dire financer une partie de sa restauration, dont le budget varie de 6 000 à 20 000 euros. Une fois la souscription d'une œuvre bouclée, le chantier peut commencer. En contrepartie, les mécènes sont invités à suivre les travaux de restauration, puis une réception est donnée en leur honneur dans le parc du château. « Ce souci de reconnaître leur apport est aujourd'hui très marqué, même si cela n'a pas toujours été le cas par le passé », souligne Anémone Wallet qui insiste sur le fait qu'un bon mécénat se doit de permettre à tout le monde d'y trouver son intérêt ! »

#### L'INCITATION FISCALE POUR LES MÉCÈNES

La loi du 1<sup>er</sup> août 2003 a permis à la France, largement en retard sur ses voisins européens, d'être enfin dotée d'un système juridique et fiscal incitatif en matière de mécénat.

##### Pour les sociétés

- Réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60 % du montant du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxe, avec la possibilité en cas de dépassement de reporter l'excédent sur les cinq exercices suivants.
- La réduction d'impôt peut aller

jusqu'à 90 % dans le cas du mécénat de l'acquisition d'une œuvre considérée comme « trésor national ».

- Le montant des contreparties autorisées ne peut pas dépasser 25 % du montant du don.

##### Pour les particuliers

- Réduction de l'impôt sur le revenu de 66 % des sommes versées, dans la limite de 20 % des revenus imposables. Dans le cas où ce plafond serait dépassé, le bénéfice de la réduction peut être reporté sur les cinq années suivantes.



Forté de 6 800 adhérents, la Société des Amis de Versailles s'est dotée d'une mission depuis 1907, faire aimer le château et aider à sa conservation. Ci-dessus et ci-dessous : les ateliers de restauration de sculptures à Versailles.



« Un bon mécénat se doit de permettre à tout le monde d'y trouver son intérêt et de parvenir à une rencontre entre un mécène et un projet qui s'enrichissent mutuellement. »

#### ► Un autre monde

Une machine qui pourrait être reprise à leur compte par les Entrepreneurs mécènes. Cette association regroupant 18 sociétés entre Vitry et Rennes soutient la création contemporaine. « Les entreprises sont de tailles très diverses, de 6 000 à 55 000 salariés. Et pourtant leur contribution est la même : 3 000 euros par an », explique la présidente Geneviève Burel.

Cette somme permet de financer chaque été depuis 2004 une exposition de sculptures contemporaines monumentales dans le parc d'Ar Milin', au centre de Châteaubourg, et d'organiser des opérations de sensibilisation à l'art dans les écoles. Il faut ajouter à cela l'aide en nature apportée par les dix-huit entrepreneurs que compte l'organisation, selon les compétences de chacun : un imprimeur prend en charge les programmes, un assureur s'occupe des garanties, un industriel du transport... Autre intérêt de ce regroupement pour les entreprises : « Le mécénat a eu pour effet de créer un réseau entre entrepreneurs de la région qui nous permet d'échanger tant sur le plan artistique que sur le plan du travail. Nous sommes maintenant une grande famille. Nous avons commencé à douze, nous nous limiterons à vingt. Au-delà, ce serait trop compliqué. »

#### Encourager les jeunes talents

Du côté des artistes exposés, on ne peut que se féliciter de cette manifestation. « Je voulais travailler à grande échelle », confie Annelise Nguyen qui exposait pour l'édition 2010, mais n'avais jamais eu l'occasion de faire des œuvres monumentales. Les Entrepreneurs mécènes m'ont fait confiance là où des galeries auraient peut-être été réticentes. » Trois sculptures lui ont donc été commandées qu'elle prête pendant la durée de l'ex-

position. De son côté, l'association prend en charge tous les frais liés au transport, à la communication ou aux déplacements. Pour ces artistes généralement peu connus, l'exposition de Châteaubourg, libre d'accès, fournit l'occasion de toucher un large public... Et souvent de trouver une galerie ou des collectionneurs.

Hormis l'intervention des entreprises ou des particuliers, une dernière possibilité de mécénat est fournie par des aides directes venant de fondations. Ainsi, la Fondation de France a distribué en 2009 pas moins de 7 500 subventions, prix ou bourses, soit en son nom, soit au nom de l'une des 674 fondations privées qu'elle abrite. Parmi celles-ci, la toute jeune Fondation Demeure historique, qui s'est donnée comme mission de participer activement à la conservation et à la sauvegarde du patrimoine. Elle soutient quatre chantiers de restauration, quatre projets destinés à favoriser l'accessibilité des monuments, deux bourses d'étude de recherche et deux bourses « Métiers d'art » d'un montant de 4 000 euros chacune. L'une a été attribuée à Laura

Dollé qui poursuit un cursus de peintre en décor du patrimoine à l'École d'Avignon, l'autre à Clara Lauriot dit Prévost pour sa 5<sup>e</sup> année de restaurateur/conservateur du patrimoine à l'École de Condé.

On peut également citer les bourses Déclics Jeunes favorisant des projets personnels mobilisateurs ou altruistes. Pierrick Sarthe fait partie des lauréats 2009. Ce luthier diplômé de l'École de Crémone pourra ainsi se spécialiser dans la création de chevilles pour violons, « un art peu commun mais nécessaire à la beauté de la musique ». De ces petites pièces de bois qui permettent d'accorder les violons aux grands chantiers royaux de Versailles, en passant par des expositions d'art contemporain, le champ d'action du mécénat est extrêmement large. Reste néanmoins une difficulté, sans doute la plus grande : parvenir à « une rencontre entre un mécène et un projet qui s'enrichissent mutuellement », pour reprendre les mots d'Anémone Wallet. ■

► CARNET D'ADRESSES EN P. 58.

#### POUR ALLER PLUS LOIN

##### À la recherche d'un mécène ?

Deux organismes permettent de s'y retrouver dans la jungle des fondations et autres possibilités de mécénat :

- la fondation de France qui regroupe sous son égide 674 fondations privées ([www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org));
- l'association Admical qui publie chaque année un répertoire du mécénat d'entreprise, dans lequel sont présentées les entreprises mécènes et leurs actions ([www.admical.org](http://www.admical.org)).

##### Quelques bourses et prix

- Bourses Déclics Jeunes de la Fondation de France : [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)
- Bourses d'étude de la Fondation Coubertin : [www.coubertin.fr](http://www.coubertin.fr)
- Bourses métiers d'art de la Fondation Demeure historique : [www.fondationdemeurehistorique.fr](http://www.fondationdemeurehistorique.fr)
- Prix Liliane Bettancourt pour l'intelligence de la main : [www.fondationsbs.org](http://www.fondationsbs.org)



La Société des Amis de Versailles propose « d'adopter » le mobilier du parc, permettant aux particuliers de financer une partie de sa restauration. Ci-dessus : la mécène de ce banc, qui souhaite rester discrète, profite de son investissement.

